



CONFÉRENCE DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: SAMEDI 8 JUIN 2013

Dans la matinée, deux tables rondes de l'Axe de travail 2 de l'ADP ont été organisées pour débattre de l'élaboration d'une approche pratique visant à rehausser le niveau d'ambition de la période pré-2020 et une table ronde de l'Axe de travail 1 sur les mesures diverses. La table ronde de l'ADP sur les mesures diverses s'est poursuivie dans l'après-midi, et un certain nombre de groupes de contact et des groupes informels du SBSTA se sont réunis tout au long de la journée. Un groupe des amis du Président s'est également réuni tout au long de la journée.

ADP

TABLE RONDE DE L'AXE DE TRAVAIL 2: ÉLABORATION D'UNE APPROCHE PRATIQUE VISANT À REHAUSSER LE NIVEAU D'AMBITION DE LA PÉRIODE PRÉ-2020; AMÉLIORATION DU FINANCEMENT CLIMATIQUE, TECHNOLOGIE ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS: Les Parties ont discuté des approches visant à combler l'écart des émissions et ont ensuite abordé le financement climatique, la technologie et le renforcement des capacités.

La CHINE a présenté les résultats de la modélisation et a conclu que « l'utilisation excessive de l'espace carbone » avant 2020 par les Parties de l'Annexe I a causé une lacune dans la réalisation des objectifs d'atténuation. Le représentant a souligné d'autres lacunes dans l'adaptation, l'accès équitable au développement durable fondé sur les responsabilités historiques et dans le soutien aux pays en développement. Le représentant des ETATS-UNIS a cité une autre étude indiquant que si l'on tient compte des multiples secteurs, les émissions cumulées des pays en développement dépasseront celles des pays industrialisés d'ici 2020 et a souligné qu'à l'heure actuelle, le total des émissions produites tous les 12 ans équivaut à l'ensemble des émissions produites jusqu'en 1970.

L'UE a souligné que les choix politiques d'aujourd'hui, tels que l'investissement en capital fixe et les infrastructures, auront des impacts plus tard. En réponse, la CHINE a déclaré que les émissions des Parties de l'Annexe I représentent 70% des émissions produites jusqu'en 2010, et que les économies émergentes auront un taux de croissance des émissions plus lent en raison de la récession mondiale.

Présentations par les Parties: L'UE a fait observer que le FVC pourrait favoriser un changement de paradigme vers un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique, et que la fixation d'objectifs à long terme est cruciale pour les investisseurs et pour un instrument juridiquement contraignant adopté en 2015. Le représentant a ajouté que le partage des risques et l'analyse des risques sont nécessaires pour réduire les risques et améliorer la certitude des rendements.

Présentant les initiatives nationales de son pays visant à combler l'écart des émissions, le représentant de l'OUGANDA a observé que les ajustements vers un développement sobre en carbone doivent commencer par des politiques éclairées, et maintenir les objectifs de développement des pays en développement.

Le VENEZUELA a mis l'accent sur la nécessité de transformer les modes de vie non durables, et a mis en garde contre le fait de laisser l'élaboration de la stratégie aux marchés.

S'agissant de la réorientation des investissements vers des technologies respectueuses du climat, le représentant des ETATS-UNIS a déclaré que les pays développés doivent mobiliser les ressources financières et que les pays en développement doivent rendre leurs environnements plus propices. Il a souligné qu'une stratégie de développement à faibles émissions (DFE) est cruciale pour s'assurer que les dépenses nationales et celles des donateurs s'alignent au changement climatique et aux objectifs de développement, mais a averti qu'il n'y a « pas de solution miracle » au défi posé par la mobilisation du financement.

Interventions des Parties: La CHINE a proposé d'utiliser le financement public des pays développés comme un catalyseur pour fournir des incitations au secteur privé des marchés de capitaux et de technologies. Nauru, au nom de l'AOSIS, a appelé à l'élaboration d'un document technique qui reflète les options stratégiques pour des solutions d'atténuation spécifiques dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la séquestration et stockage du carbone. L'INDONÉSIE a souligné l'importance de la prise en compte des environnements propices dans les pays développés et à l'échelle mondiale pour la mobilisation du financement et la technologie.

TABLE RONDE DE L'ADP SUR L'AXE DE TRAVAIL 1: MESURES DIVERSES: Présentations par les Parties: Appelant à l'élaboration d'un cadre de référence de l'équité, la Gambie, au nom des PMA, a appuyé l'utilisation des critères métriques et non-métriques tels que la responsabilité historique, les besoins futurs durables et les vulnérabilités.

L'ETHIOPIE a proposé une approche hybride fondée sur, entre autres: les émissions passées et par habitant; l'objectif mondial concernant la température; la quantification et la répartition de l'espace atmosphérique; et la quantification des droits d'émission.

Le représentant de la SUISSE a proposé une approche hybride de la répartition des charges, notamment les règles communes et les attentes, une phase de consultation et un système de MRV commun. Il a plaidé pour une phase de consultation qui comprend: une compilation des engagements; une comparaison des engagements par rapport à l'objectif de 2 ° C; et la coopération en vue de résoudre les lacunes restantes.

Interventions des Parties: L'UE a déclaré que l'accord de 2015 doit être mis à l'essai pour voir s'il est équitable aux plans individuel et collectif, et en mesure de permettre la réalisation de l'objectif de 2 ° C. La représentante a souligné qu'à cette fin, toutes les Parties doivent prendre des engagements contraignants qui sont: conformes au principe de responsabilités communes mais différenciées; soumis à une évaluation selon les indicateurs; et qui peuvent être améliorés.

Le BRÉSIL a demandé de mettre l'accent sur les incitations positives axées sur l'action, au lieu de « rendre les choses plus difficiles à exécuter », et a ajouté que les engagements des pays de l'Annexe I et des pays non visés à l'Annexe I doivent être présentés différemment, et que les pays de l'Annexe I doivent conserver le Protocole de Kyoto comme référence.



Le délégué des PHILIPPINES a souligné la nécessité de renforcer l'ambition « sur tous les fronts » et a mis en garde contre les conditionnalités relatives à la fourniture du financement.

Le représentant de l'AFRIQUE DU SUD a soutenu un cadre de référence de l'équité. Il a souligné, entre autres: la conciliation des impératifs de la science avec les circonstances nationales; la perception de l'équité de l'action comparative; la reconnaissance de l'adaptation comme centre du débat sur la politique climatique mondiale; et l'orientation des discussions sur l'ambition au-delà des différences structurelles des Parties. S'agissant du cadre d'évaluation ex ante, il a proposé de combiner les approches métriques et non-métriques des engagements d'atténuation et d'adaptation proposés par les Parties elles-mêmes.

En ce qui concerne l'évaluation ex ante des engagements, l'ARABIE SAOUDITE a déclaré que cette évaluation doit être envisagée uniquement pour les pays développés et a souligné que les mesures prises par les pays en développement sont volontaires. La NORVEGE a invité les Parties à tirer des leçons des difficultés rencontrées lors de la quantification des engagements d'atténuation de Cancun en termes de paramètres et d'hypothèses de base, et d'équité.

Le Kenya s'est dit favorable à une approche de cadre d'équité doté d'un processus d'examen de l'équité. SINGAPOUR a déclaré que l'équité ne peut pas être distillée dans les indicateurs. Soulignant que la Convention elle-même constitue le cadre ultime sur l'équité, le représentant a mis en garde contre la création d'un nouveau cadre.

La CHINE a souligné que l'éthique exige l'examen des générations futures et actuelles, et a souligné la nécessité d'une voie novatrice de développement à faible émission de carbone.

L'INDE a souligné que l'équité peut contribuer au rhaussement de l'ambition, a mis en garde contre une application dynamique de l'équité et a souligné que le concept de capacités respectives ne doit pas se traduire par un transfert de responsabilités des pays développés aux pays en développement.

Le représentant des ETATS-UNIS a averti qu'il pourrait s'avérer difficile de parvenir à un accord sur un ensemble d'indicateurs. Il a exprimé sa préoccupation que des indicateurs mal construits pourraient compromettre l'objectif partagé de Parties.

TABLE RONDE DE L'ADP SUR L'AXE DE TRAVAIL 1: Mesures diverses: Financement, Technologie et Renforcement des capacités: Décivant le soutien comme une « responsabilité mutuelle », la NORVEGE a déclaré que le soutien sera toujours assuré s'il donne lieu à l'action. Le représentant a souligné la nécessité de centrer les discussions sur les coûts et les avantages de l'action. L'INDE a identifié la mise en œuvre incomplète des engagements en matière de financement et de technologie comme un obstacle central. Le représentant a plaidé pour la fourniture de technologies à des conditions de faveur afin de permettre aux pays en développement de prendre des mesures rapides et efficaces.

La COLOMBIE a appelé à la conclusion d'un nouvel accord climatique qui comprend un processus d'examen des moyens de mise en œuvre à la lumière de l'évolution des besoins, telle que l'intensification des impacts du changement climatique. Le PEROU a mis l'accent sur une action précoce qui permettrait d'éviter une forte hausse des coûts d'adaptation.

La CHINE a déclaré que l'accord de 2015 doit être élaboré sur la base du résultat convenu du processus de Bali et de la mise en œuvre des engagements pris en vertu de la Convention. Le représentant a proposé d'envisager un mécanisme de transfert de technologies. Pour combler le déficit de confiance et relever le défi de la fourniture insuffisante des moyens de mise en œuvre, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE a proposé d'élaborer un système de MRV pour le financement avec des définitions, des bases de référence et une portée claires. Le représentant a plaidé pour une meilleure coordination entre les mécanismes existants au sein et hors de la CCNUCC. Le NEPAL a mis l'accent sur la fourniture des moyens de mise en œuvre au pays en développement, afin de leur permettre de faire face aux vulnérabilités et d'adopter une voie de développement à faible émission de carbone.

Le BANGLADESH a déclaré que les moyens de mise en œuvre sont essentiels pour le « Protocole de Paris ». NAURU a souligné, entre autres, l'identification des sources et l'intensification de la fourniture du financement climatique. L'AUSTRALIE a déclaré que la fourniture des moyens de mise en œuvre signifie l'établissement d'un partenariat entre les bailleurs de fonds et les bénéficiaires, et que l'objectif de financement de 2020 doit être considéré dans le contexte des mesures d'atténuation efficaces et de mise en œuvre transparente du soutien.

L'UE a mis en exergue les concepts de « transformation massive » et de dynamisme dans le cadre du nouvel accord. Il a souligné la nécessité de veiller à ce que les institutions créées, telles que le FVC, remplissent leur mandat et continuent à travailler au-delà de 2020. Le JAPON a suggéré que la considération du renforcement des capacités, du transfert de technologies et du financement dans l'accord 2015 soit basée sur les dispositifs existants et les discussions en cours, qui devraient faire partie du train de mesures contenues dans le processus de 2015.

Le délégué des ETATS-UNIS a souligné que les flux financiers vers les pays en développement sont tributaires des cadres politiques et réglementaires en vigueur, et a appelé au renforcement des institutions existantes.

Le MEXIQUE a appelé à la complémentarité des efforts nationaux et internationaux, et du financement provenant des sources privées et publiques. Le délégué des PHILIPPINES a mis en garde contre l'application de la notion de capacités respectives aux engagements pris par les pays développés. La SUISSE a souligné la nécessité d'un environnement propice fort, d'un mélange de financement provenant des sources publiques et privées, et nationales et multilatérales pour un avenir caractérisé par de faibles émissions de carbone.

DANS LES CORRIDORS

Alors que l'on arrive à la fin de la première semaine des négociations, les délégués avaient des impressions variées samedi. Certains étaient d'avis que l'« esprit positif » a prévalu dans la plupart des discussions du SBSTA et que des progrès importants semblaient possibles. Exprimant ses impressions sur les travaux en cours dans le cadre du Programme de travail de Nairobi (PTN) sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique, un délégué a tenu ces propos pleins d'espoir: « Je pense que nous faisons des progrès vers une deuxième phase du PTN. J'espère que nous parviendrons à le rapprocher des besoins de la mise en œuvre sur le terrain ». Ceux qui ont suivi les discussions de REDD+ étaient heureux de constater que les tâches en suspens, tels que la MRV, les systèmes nationaux de surveillance, et l'heure et la fréquence de la présentation d'informations sur les garanties, avaient accomplis des progrès significatifs. Cependant, l'agriculture dans le cadre du SBSTA a été citée comme une question sur laquelle les débats n'ont pas progressé aussi rapidement que la plupart des délégués l'aurait espéré.

Pendant ce temps, dans le corridor du côté du SBI, les délégués ont poursuivi une réunion d'un groupe des amis du Président tout au long de la journée, alors que de nombreux délégués étaient de plus en plus frustrés par l'impasse, comme l'a déclaré l'un d'entre eux: « Pouvez-vous imaginer le volume de travail que nous aurons à abattre à Varsovie pour rattraper le temps perdu? » Un autre négociateur chevronné a expliqué que malgré les propositions conciliantes du Président du SBI, « aucune des solutions proposées ne semblait satisfaire les intérêts des Parties », mais « tous les défis seront surmontés d'ici lundi ou mardi, je l'espère », a-t-il ajouté.

L'événement de la société civile organisé par les coprésidents de l'ADP pendant la pause déjeuner, a attiré de nombreux participants, et quelques délégués se sont demandé si les progrès au sein de la CCNUCC seraient distancés par les initiatives prises en dehors du processus. Ainsi, un représentant des BINGO a déclaré: « Nous pouvons rester, nous sommes restés et nous resterons » engagés dans la lutte contre le changement climatique. CAN a préconisé un « processus informel » chargé d'élaborer un cadre basé sur l'équité. Les administrations locales, Women and Gender et Justice Climatique Maintenant! ont pris part aux discussions en présentant leurs nombreuses activités. Les participants ont également examiné des éléments d'un accord de 2015 et ont échangé des vues sur leur volonté commune d'adopter une approche plus transparente et structurée de l'engagement de la société civile. « C'est ce que nous voulons tous », a souligné un autre délégué. Dans cet esprit, le Mexique, au nom du GIÉ, a annoncé qu'il soumettra une proposition appelant à l'établissement d'une plate-forme pour un dialogue permanent avec la société civile. Déclarant que « toutes les bonnes choses ont une fin », le co-président Mauskar a clos la réunion, au moment où les coprésidents de l'ADP se préparaient à passer le flambeau à leurs successeurs à la fin de la session de Bonn.